

Conseil d'école n°2
Année scolaire 2025/2026

Procès-verbal

Jeudi 12 février 2026 à 15h00
LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente

Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil d'école du 12 novembre 2025
2. Calendrier scolaire 2026/2027
3. Horaires scolaires
4. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marwa CABLEY, enseignante primaire

Horaires de la réunion : 15h00-17h00

Membres de droits siégeant avec droit de vote (cf annexe 1-émargement)

Présents :

Pour l'administration :

Jean-Christophe Maignan, Directeur

Pour les enseignants :

1	Raphael CABLEY	CP	ZAMALEK	Présent
2	Carole KEHIAIAN	MS	MAADI	Présente
3	Maïssa ABDEL-RAHMANE	GS	MAADI	Présente
4	Mickaël CHAUVET	CP	NC	Présent
5	Inès EL MASRI	CE1	MAADI	Présente
6	Denis PLUGER	CE2	NC	Présent
7	Marie DELAFLOTTE	CE2	ZAMALEK	Présente
8	Sandrine ABDELRAZAK	CM2	MAADI	Présente
9	Raouda ZERAOUI	Arabe	MAADI	Excusée et remplacée par Marwa CABLEY
10	Patsy NOUR	Anglais	MAADI	Présente
11	Chloe CHARRON	Anglais	MAADI	Présente
12	Nathalie AWAD	CM2	MAADI	Présente
13	Maya SAID	CE1	NC	Présente
14	Marie Eve VASLIN	CM1	MAADI	Présente

Pour les parents élus au conseil d'école :

1	GUINDI Christine	-
2	TRIBECHE Louiza	-
3	ANANIAN Marise	Présente

4	BAKRY Mariam	-
5	FOURRIE Grégoire	-
6	LE TALLEC-GREGOIRE Myriam	Présente
7	GAMALELDIN Nour	Présente
8	GAMALELDIN Hadayat	-
9	BERZI Céline	-
10	GADO Aya	Présente
11	HADDAD Jessica	-
12	FAHMY Reem	-
13	ROULIN Lyne	Présente
14	ELTOHAMY Norhane	-
15	EL SALAHI Farah	Présente

Remplaçante : EL HARIDY Norhane

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Estelle BOUSQUET, Directrice primaire des sites de NC et Zamalek

Éric FOUCHOU-LAPEYRADE, Directeur administratif et financier

Membres excusés :

Yves OLICHON, Chef d'établissement

Patrick BATTESTI, IEN Zone,

Régine CUVILLIER CPAIEN Zone

Philippe LODS, Adjoint au COCAC

Le quorum étant atteint, M. MAIGNAN informe les membres du Conseil d'école des thèmes de l'ordre du jour.

1. Approbation conseil école 12 novembre 2025
2. Calendrier
3. Horaires scolaires et attractivité
4. Questions diverses

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
21	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation conseil école 12 novembre 2025 :

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
21	0	0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (cf annexe 2-Procès-verbal du conseil d'école n°1)

2. Calendrier 2026/2027

Présentation du calendrier élaboré en commun par la direction et les enseignants du premier degré.

- 1 seule journée de prérentrée
- Vacances d'octobre : du 16 octobre au 31 octobre 2026
- Noël : du 23 décembre au 9 janvier
- Hiver : du 26 février au 13 mars
- Printemps : Du 23 avril au 8 mai
- Été : à partir du 2 juillet

Vote (pour avis) sur le calendrier scolaire 2026/2027 (annexe 3- Proposition du calendrier scolaire 26/27) :

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
21	0	0

3. Attractivité

Intervention de M. FOUCHOU-LAPEYRADE sur la situation financière. Il rappelle 3 axes prioritaires :

- renforcer l'image du Lycée
- améliorer les conditions de travail des enseignants
- renforcer l'attractivité de l'établissement.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE souhaite que la question des horaires au 1^{er} degré ne dégrade pas les relations entre direction/enseignants.

⇒ Constat, les familles veulent terminer plus tôt/ tard.

L'établissement a fait un bénéfice de 1,1 M en 2025.

Pour 2025-2026, le budget était prévu pour 2000 élèves mais seuls 1975 ont réellement été inscrits. D'une part, 57 places restent vacantes au premier degré d'où la nécessité d'y faire entrer plus d'élèves, d'autre part, trop d'élèves quittent le second degré. A structure identique, une centaine d'élèves a été perdu sur 4 ans. La création des PS a permis de limiter la chute du nombre d'élèves.

De plus, l'établissement devra en 2026-2027 verser 717 000 euros au titre de la pension civile des personnels détachés et 840 000 euros l'année suivante.

L'augmentation prévue des frais de scolarité est de 9 % pour 2026-2027 (avec la répartition suivante : 3 % pour le coût de la vie et 6 % pour la prise en compte de la pension civile). Une augmentation de 9 % est prévue pour 2027-2028 mais en y intégrant 3 % pour augmenter les personnels (qui n'ont pas été augmentés depuis 4 ans).

Ces augmentations font craindre une perte d'élèves qui pourrait être de 50 élèves par an.

Ces considérations financières impliquent de réfléchir à l'attractivité de l'établissement (qui regroupe plusieurs sujets). Cette question interroge le 1er degré et le 2nd degré

Horaires, uniformes, options au 2nd degré, place du périscolaires sont des sujets qui doivent être interrogés afin de questionner plus largement l'attractivité de l'établissement en rapport avec les attentes des familles. La chute des effectifs mettrait en difficulté les finances de l'établissement, des postes ou des heures d'enseignement.

Des journées portes ouvertes (JPO) ont été organisées pour mieux faire connaître l'établissement, à Mearag ainsi que sur le site de Maadi.

Question de M. PLUGER: la cause du départ des 100 élèves en trois ans est-elle connue ?

Peu de départ du 1er degré, beaucoup de départs du second degré, les causes les plus citées sont les suivantes :

- L'aspect économique, la situation globale du pays ;
- La difficulté de notre système (le système français est un système avec des paliers normés avec des attendus, le système anglais est plus souple)
- Les conditions structurelles : horaires scolaires, déception par rapport à l'enseignement, etc.

Les résultats d'une enquête sur les départs montrent qu'un tiers des élèves est parti dans le système français et 2/3 sont partis dans d'autres systèmes scolaires.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE réitère sa volonté de prendre le temps du débat au sujet des horaires de l'école primaire. A l'issue de ce débat, un questionnaire au sujet du changement d'horaires sera proposé aux familles. Selon l'issue du débat, le projet pourra être mis en place ou bien abandonné. Ce questionnaire aura cependant une limite : il s'adressera aux familles dont les enfants sont déjà scolarisés au LFC.

M. MAIGNAN précise que le sondage actuellement en circulation sur certains groupes whatsapp n'a pas été envoyé par l'école. La réflexion commence aujourd'hui.

Mme VASLIN explique que le rallongement de la journée au 1^{er} degré ne peut pas passer par un allongement du temps d'enseignement puisque les enseignants ont un nombre d'heures défini. Elle explique aussi que la mission des enseignants et de l'école n'est pas d'être un moyen de garde pour les familles et que l'augmentation de 9% ne va pas servir à payer des heures pédagogiques supplémentaires pour les enfants. Elle ajoute qu'un rallongement de la journée entraînerait des retours à la maison tardifs

pour ces derniers et témoigne de ses récents échanges avec les 26 familles de sa classe. Elle a demandé individuellement à chaque famille si les horaires de l'école lui convenaient. Les 26 familles ont répondu affirmativement et 6 ont évoqué leur inquiétude concernant les horaires à Mearag lors du passage en 2nd degré (sortie de cours plus tardive).

Elle suggère que d'autres points soient pris en compte dans l'attractivité dont les horaires ne sont qu'un des leviers possibles. Elle propose de chercher une solution qui passerait par un renforcement du périscolaire, ou la mise en place d'une garderie.

M. CHAUVET souligne que la réflexion doit également avoir lieu au secondaire puisque l'hémorragie a lieu au 2nd degré.

Mme DELAFLOTTE interroge sur la tendance lors de la campagne d'inscription en cours. Les demandes sont-elles nombreuses ?

M. MAIGNAN explique que nous avons encore peu de visibilité car si les demandes sont assez nombreuses en maternelle, les demandes pour l'élémentaire sont faibles. De plus, il faut faire la différence entre les demandes d'inscription, et les paiements des frais de première inscription. Le 3 mars, nous aurons une première photo de la situation.

M. PLUGER demande combien de places sont vacantes cette année au premier degré.

→ 57 places sont vacantes par rapport à un effectif maximum.

Mme VASLIN souligne l'importance de redevenir un établissement attractif pour le public diplomatique. Cela aiderait à rendre au français sa place centrale dans la cour de récréation. Il y a moins d'expatriés et d'étrangers tiers scolarisés dans notre établissement aujourd'hui.

Mme LE TALLEC-GREGOIRE relate connaître des familles qui n'ont pas inscrit leurs enfants car les horaires ne leur convenaient pas (journée trop courte). Un des points importants dans l'attractivité est le lien que les familles tissent avec l'école, les familles ont besoin de construire un sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

La direction approuve : il est important de favoriser un travail plus étroit entre les écoles et les associations ou groupements de parents.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE questionne les familles : ont-elles souvent entendu que les cours finissent trop tôt au premier degré et trop tard au secondaire ?

Les parents approuvent : les 2 remarques sont fréquemment entendues.

Mme VASLIN ajoute que pour certaines familles, au contraire, finir tôt est un avantage qui permet de rentrer plus tôt à la maison et de faire des activités différentes, notamment du sport de haut niveau ce qui serait difficile si l'école finissait à 16h00 par exemple.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE explique que l'idée serait d'augmenter les horaires jusqu'à 14h30 par exemple. Les autres établissements terminent à 15h00 et nous terminerions un peu avant.

M. PLUGER dit ne pas connaître ce projet jusqu'à 14h30, il ne comprend pas d'où vient cet horaire de 14h30 et souligne qu'effectivement un sondage à destination des parents actuels a ses limites.

Les parents répondent que les familles actuelles et ceux qui ne sont pas au lycée, pensent qu'un allongement de la journée est nécessaire. Certains parents ne s'inscrivent pas à l'école en raison des horaires.

Pour M. PLUGER, il s'agit d'une problématique de confort des parents et non d'une problématique d'attractivité. Et Mme VASLIN répète que la vocation de l'école élémentaire n'est pas de faire garderie.

Mme KEHIAIAN rappelle que si les autres écoles terminent plus tard c'est qu'elles doivent intégrer le curriculum égyptien.

Mme ROULIN soumet l'idée d'accommoder les temps de récréation, les enfants ont besoin de plus de temps pour jouer, aller aux toilettes, les temps de récréation pourrait être augmentés.

M. PLUGER et Mme VASLIN contestent : on ne peut pas commencer à travailler sur des postulats faux. Ils rappellent que dans les instructions officielles, le temps de récréation est pris sur les 24 heures d'enseignement (un peu sur chaque matière). Si on rajoutait du temps de récréation il serait pris sur les mathématiques ou une autre matière d'enseignement.

La pause méridienne en France est une heure périscolaire, ce n'est pas une heure pédagogique.

La direction primaire rappelle régulièrement que ces échanges devront avoir lieu dans les groupes de travail qui vont être organisés.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE rappelle qu'en revanche, aucun texte ne prévoit la possibilité en France d'une journée de 5h30 de temps scolaire d'affilée. Les journées sont séparées en matin et après-midi séparés par une pause méridienne. Aucun rapport n'explique qu'il est pédagogiquement utile de faire travailler un enfant 5h30 d'affilée.

La direction primaire propose de mettre en place des groupes de travail et de voir le résultat des échanges.

M. CHAUVET donne l'exemple des moyennes OCDE du temps scolaire en expliquant que les données disponibles montrent que la journée de 5h30 est idéale. Il souligne que les pays qui réussissent les enquêtes PISA ont beaucoup moins d'heures de cours. Cela permet aux enfants de pratiquer des activités l'après-midi.

Mme ABDERRAHMANE rappelle que depuis 30 ans, l'école termine à 13h00 et qu'on a eu des effectifs allant jusqu'à 27 par classe : la question de l'attractivité n'est donc pas liée aux horaires. C'est plutôt le coût de la scolarité qui est à interroger.

M. PLUGER approuve : on ne veut pas considérer le problème des horaires comme la raison de la défection d'arrivée d'élèves. Le souci est d'abord financier.

Mme VASLIN suggère de plutôt réfléchir à l'attractivité en général d'autant plus que rien ne prouve qu'un changement d'horaires ne fera pas partir des familles (c'est un risque à prendre en considération).

M. FOUCHOU-LAPEYRADE explique que la réflexion est nécessaire avant de faire remplir un questionnaire aux familles. Il suggère de travailler sur ce sujet de la même façon qu'on travaille sur les uniformes.

M. MAIGNAN explique que se mettre autour d'une table, pour réfléchir ne veut pas dire avoir pris une décision. Si l'enquête montre que les parents ne sont pas intéressés, il n'y aura pas de changements.

M. PLUGER indique que les uniformes ne sont pas une préoccupation du même ordre que celle des horaires. Un changement d'horaires impacte directement les personnels.

Mme VASLIN souligne que les enseignants présents au conseil représentent leurs collègues et qu'aucun enseignant n'est pour ce changement. Mme VASLIN pense qu'aucun enseignant ne gardera les élèves pendant la pause méridienne.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE approuve : il s'agit d'un temps périscolaire à la charge de la direction. Aucune solution n'est construite pour l'instant. Il est vrai que si les enseignants ne viennent pas aux groupes de travail, la direction a la possibilité d'imposer un changement car juridiquement, d'après le règlement intérieur (RI) c'est la direction qui fixe les horaires. Mais ce n'est pas comme cela que la direction souhaite procéder.

Mme KEHIAIAN pense également que le problème n'est pas dans les horaires : les parents souhaitent entrer au lycée français. Ce sont les frais de scolarité qui posent un problème. Elle trouve hypocrite de dire aux enseignants que ce changement d'horaires permettrait de sauver des postes alors qu'il donnerait seulement plus de confort à certains parents.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE revient sur l'augmentation des frais de scolarité et sur l'attractivité. Le résultat positif d'un million cent euros a permis à l'établissement de ne pas trop souffrir de la dévaluation. L'augmentation prévue (initialement était de 6%) a dû passer à 9% et nous ne pouvons pas en prévoir l'impact. Le travail sur l'attractivité est donc essentiel et le débat doit avoir lieu au second degré également. La question de l'attractivité concerne également la refonte du site web de l'établissement.

Mme SALAH I tient à préciser que parfois des enfants sont admis mais ne viennent pas à cause des horaires qui ne conviennent pas aux familles. Les autres écoles françaises souffrent-elles des mêmes pertes ?

→ Oui, excepté le Lycée Camus.

Mme VASLIN explique que la garde d'enfant a un coût et que les enseignants n'ont pas à garder des enfants.

M. FOUCHOU-LAPEYRADE précise que nous ne pouvons pas prendre en compte seulement le confort des enseignants.

Mme VASLIN propose d'ouvrir une garderie périscolaire.

Mme EL MASRY redoute des temps de pauses supplémentaires pendant lesquels les enfants parleront encore plus en arabe.

Mme LE TALLEC-GREGOIRE demande de bien prendre en compte la question du périscolaire et rappelle que le périscolaire est porté par les parents qui sont à bout de souffle.

Les parents se demandent comment cela fonctionne dans d'autres établissements.

→ Cela dépend des pays.

Mme KEHIAIAN propose un périscolaire renforcé avec avant une pause méridienne.

Il est aussi ajouté qu'en Égypte, l'heure du repas n'est pas à 12h00 mais plutôt vers 15h00.

Des dates sont proposées pour 3 sujets d'ateliers :

- GT Horaires : le 09 mars 2026 à 15h et le 18 mars 2026 à 14h30
- GT Uniformes : le 11 mars 2026 à 14h30
- GT Périscolaire : le 23 mars 2026 à 14h30

Ces 3 sujets sont liés à l'attractivité. Si la discussion ne mène pas à une solution, les projets de changement pourront être abandonnés.

D'autres sujets de réflexion liés à l'attractivité pourront être ajoutés si besoin :

- Les journées portes ouvertes, formule et dates. Avant Noël ?
- La date des inscriptions en comparaison avec les autres écoles du Caire.

Autres objets/sujets de réflexion pour l'attractivité :

- Inscription précoce et nombre de jours pour payer. Les autres écoles laissent 2 jours pour payer.

4. Questions diverses

- Même si la décision finale ne revient pas au conseil d'école, celui-ci peut-il être informé des avancées des groupes de travail sur la question des uniformes ?

Réponse : Deux groupes de travail ont été organisés pour discuter de l'intérêt de l'uniforme puis du type d'uniforme qui pourrait être mis en place. 1 seul enseignant a participé à cette réflexion lors du premier groupe de travail. Un fournisseur va être contacté pour avoir une idée des prix et pour qu'il nous fasse une proposition. Une fois cette proposition établie, les familles seront sollicitées au travers d'un sondage.

- Possibilité placer des caméras sur les sites primaires ?

Réponse : M. FOUCHOU-LAPEYRADE : au 1^{er} degré, une réglementation égyptienne demande à tous les établissements de mettre des caméras dans les classes. Le Lycée français par son statut y échappe. Pour le premier degré cela peut s'entendre sur des lieux dit à risque, les endroits où ils peuvent se déplacer seuls : lieux de passages, lieux potentiellement dangereux.

Un audit de sécurité sur les entrées et sorties est en cours. La pose de caméra est à étudier.

Des caméras sont placées aux entrées, les SAS de sécurité ont été renforcés.

- Pour faire suite aux questions diverses du Conseil d'école n°1, avez-vous pu avancer sur la question d'un outil de gradation des sanctions au 1er degré pour les élèves responsables d'une mise en danger pour eux-mêmes ou autrui ?

Réponse : La refonte du règlement intérieur est toujours à l'étude mais sera reprise plus tard puisque le sujet des horaires, plus sensible s'est imposé.

- Horaires Ramadan : pour donner suite à la modification de l'article III-11 du RI, pouvez-vous préciser quel en sera l'impact sur les personnels ATOS du 1er degré ?

Réponse : Le texte adopté en CE dit que tous les personnels ATOS à temps complet (39h) bénéficient d'une heure de moins par jour de travail durant le ramadan, ils terminent donc une heure plus tôt que leur horaire habituel (des adaptations peuvent avoir lieu en fonction des horaires habituels).

- Nous nous interrogeons sur la pertinence de faire partir en stage beaucoup de collègues sur une même semaine (du 10 au 12/02 par exemple). Ceci entraîne une gestion difficile pour des remplacements de qualité. Est-ce vraiment opportun ?

Réponse : Effectivement plusieurs stages ont eu lieu en même temps rendant les remplacements compliqués, c'est indépendant de notre volonté car les dates de tous les stages ne sont pas connues au moment de l'inscription à ces stages. La direction essaye au maximum de permettre aux enseignants de partir en formation. L'établissement ne fixe pas les dates, la zone est complexe, nous avons dû nous adapter aux dates de départ.

- Point sur la situation de Maadi par M. FOUCHOU-LAPEYRADE

Réponse : 2 sociétés ont répondu à l'appel d'offre de démolition. Le 16 février, un dialogue de gestion aura lieu avec Paris, le projet initial sera peut-être revu après cette réunion selon la somme disponible pour les travaux.

M. PLUGER demande si l'appel d'offre qui est sur le site du lycée est centré sur l'espace restauration?

M. FOUCHOU-LAPEYRADE répond que non mais que dans le projet initial, il y a effectivement un déplacement prévu de la cantine.

M. MAIGNAN explique qu'il s'agit d'un chantier par phases. Dans la première phase, la salle polyvalente doit être détruite. Elle abrite l'arrivée d'électricité, le transformateur, il faut protéger ceci pour démolir autour. Ensuite il sera nécessaire de travailler autour du serveur informatique en le protégeant auparavant, puis enfin de relocaliser l'espace cuisine.

Le trottoir de la rue 14 a été refait pour éviter des accidents.

- Point sur la situation de New Cairo par M. FOUCHOU LAPEYRADE

L'idée de quitter NC n'est pas abandonnée, une école a été visitée du côté de Mivida. Si des parents connaissent des emplacements à visiter, ils peuvent nous transmettre les informations.

La séance se termine à 17h30

Les directeurs remercient les membres présents pour leur participation.

M. Jean-Christophe MAIGNAN

Mme Estelle BOUSQUET



Directeur primaire et président du conseil



Directrice primaire et secrétaire de séance

Lu et validé par Marwa CABLEY, enseignante d'arabe primaire et secrétaire de séance

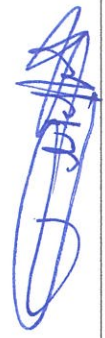
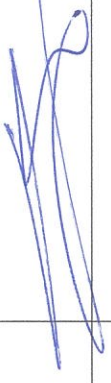
Liste d'Emargement Conseil d'Ecole – Ecoles Primaires – Lycée Français du Caire

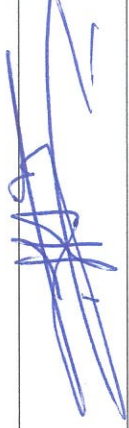
Jeudi 12 février 2026

Nom	Prénom	Direction		Fonction	Emargement
LODS	Philippe			Adjoint COCAC AEFE	Excusé
BATTESTI	Patrick			Inspecteur Zone MO	Excusé
OLICHON	Yves			Chef Etablissement	Excusé
FOUCHOU LAPEYRADE	Éric			Directeur aux Affaires Financières	
BOUSQUET	Estelle			Directrice site New Cairo – Zamalek	
MAIGNAN	Jean-Christophe			Directeur site Maadi	
CUVILLIER	Régine			CP IEN	Excusée

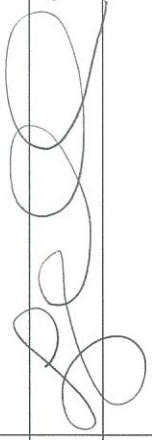
Enseignants			
HOSTEIN	Elsie	PS – Maadi	
BASSET	Nathalie	PS – Zamalek	
CASSERINI	Laurence	PS – NC	
LE GUELLEC	Zeinab	MSA – Maadi	
KEHIAIAN	Carole	MSB – Maadi	
BROME - BROUILLARD	Karine	MS – Zamalek	
BOISHUS - ASSAF	Clémentine	MS – NC	
ZEENI	Lara	GSA – Maadi	
ATIA	Karima	GSB – Maadi	
ABDELRAHMANE	Maïssa	GSC – Maadi	

BEDROS	Emmanuelle	GS – NC	
BURLET	Laetitia	GS – Zamalek	
HASCOET	Eve	CPA – Maadi	
DUPUIS	Chrystel	CPB – Maadi	
CHESNE	Marie	CPC – Maadi	
CABLEY	Raphaël	CP – Zamalek	
CHAUVET	Mickael	CP – NC	
ESSA	Laurence	CE1A – Maadi	
ROUSSEAU	Julie	CE1B – Maadi	
EL MASRY	Inès	CE1C – Maadi	
TOURY	Eloi	CE1 – Zamalek	

SAID	Maya	CE1 - NC	
MAZZOUZ	Yamina	CE2A - Maadi	
SALIMANI	Rachida	CE2B - Maadi	
ABDELNABI	Sylvia	CE2C - Maadi	
EL WAKAD	Ahmed	CE2D - Maadi	
PLUGER	Denis	CE2 - NC	
DELAFLOTTE	Marie-Hélène	CE2 - Zamalek	
AWAD	Nesmah	CM1A - Maadi	
FREIJI	Nathalie	CM1B - Maadi C	
VASLIN	Marie-Eve	CM1C - Maadi B	
HASSAN	Aurélié	CM1 - NC	

HUYSMANS	Violaine	CM1 – Zamalek	
AWAD - LEPREVOST	<u>Nathalie - Flavie</u>	CM2A – Maadi	
ABDELRAZEK	Sandrine	CM2B – Maadi	
NOURAG	Lamice	CM2C – Maadi	
BIONDI	Raïssa)	CM2D – Maadi	
HAMON	Jean Philippe	CM2 – Zamalek	
AZZOUG	Rachid	CM2 – NC	
FRANCES	Jeanne	BCD – Maadi	
CABLEY	Marwa	Enseignante Arabe – Maadi	
ZERAQUI	Raouda	Enseignante Arabe – Maadi	
GABRIEL	Silvia	Enseignante Arabe – Maadi	

SALAH	Rabab	Enseignante Arabe – Maadi	
ABDALLAH	Maryse	Enseignante Arabe – Maadi	
CHARRON	Chloé	Enseignante Anglais – Maadi	
ZADA Nour	Perihane Patsy	Enseignante Anglais – Maadi	
ATTIA	Samira	Enseignante Anglais – Maadi	
KHELIFA	Yassine	Enseignant EPS	
RIEHL	Faustine	Enseignante FLE	
SAMY	Bassima	Enseignante FLE	
Parents d'Elèves Elus			
GUIOT	Anaëlle		
BERZI	Celine		
GUINDI	Christine		
EL SALAHI	Farah	ARFE	

GADC	Aya	ARFE	Aya Cada
FOURRE	Gregoire		
MAZOLZ	Hadayet		
HADDAD	Jessie		
TRIBECHÉ	Louizat		
ROULIN	Lyne	ARFE	
ANANIAN	Marise		
BAKRY	Mariam		
ADEL	Dina		
MAKKY	Myriam		
LETALLEC	Myriam	Ajpec ARFG	
HARIDY	Norhane		
ELTOHAMY	Nourhan		
GAMALELDIN	Nour	parent élève du	
FAHMY	Reem		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.

**LYCÉE FRANÇAIS
DU CAIRE**

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil d'école n°1
Année scolaire 2025/2026

Procès-verbal

Mercredi 12 novembre 2025 à 15h30
LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente

Ordre du jour :

1. Approbation conseil école n°3 du 11 juin 2025
2. Point sur les effectifs et sur la rentrée 2025
3. Point sécurité
4. Point sur les évaluations nationales
5. Travaux et améliorations
6. Projet d'école
7. Uniforme
8. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

Horaires de la réunion : 15h40-17h30

Membres de droits siégeant avec droit de vote (cf annexe 1-émargement)

Présents :

Pour l'administration :

Jean-Christophe Maignan, Directeur

Pour les enseignants :

1	Laurence CASSERINI	PS	New Cairo	Présente
2	Clémentine ASSAF	MS	New Cairo	Présente
3	Laetitia BURLET	GS	Zamalek	Présente
4	Chrystel DUPUIS	CP	Maadi	Présente
5	Eloi TOURY	CE1	Zamalek	Présent
6	Ahmed ELWAKAD	CE2	Maadi	Présent
7	Aurélie HASSAN	CM1	New Cairo	Présente
8	Rachid AZZOUG	CM2	New Cairo	Présent
9	Babette ELFAR	Arabe	New Cairo	Présente
10	Anne EL MALT	Anglais	New Cairo	Présente
11	Faustine RIEHL	FLE	ZAM NC	Présente
12	Perihane ZADA	Anglais	Maadi	Présente
13	Flavie LEPREVOST	CM2	Maadi	Présente
14	Bassima SAMY	FLE	Maadi	Présente
15	Marwa CABLEY	Arabe	Maadi	Présente

Pour les parents élus au conseil d'école :

1	GUINDI Christine	MAKKI Mariam	
2	TRIBECHE Louiza	EL SALAHI Farah	Présente
3	ANANIAN Marise	ADEL Dina	
4	BAKRY Mariam	TAWFIK Nourhan	
5	FOURRIE Grégoire		
6	LETELLEC Myriam		Présente
7	GAMAEELDIN Nour		
8	GAMAEELDIN Hadayat		
9	BERZI Céline		
10	GADO Aya		Présente
11	HADDAD Jessica		Présente
12	FAHMY Reem		
13	ROULIN Lyne		Présente
14	ELTOHAMY Norhane		
15			

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Estelle BOUSQUET, Directrice

Éric FOUCHOU-LAPEYRADE, Directeur administratif et financier

Membres excusés :

Yves OLICHON, Proviseur

Patrick BATTESTI, IEN

Philippe LODS, Adjoint au COCAC

Le quorum étant atteint, M. MAIGNAN informe les membres du Conseil d'école des thèmes de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1- Approbation du conseil d'école du 11 juin 2025 :

Pour le procès-verbal du conseil d'école n°3 du 11 juin 2025 :

2 erreurs signalées :

- Correction dans la liste des personnes présentes durant le conseil numéros 15/16/17 dans la table des parents élus.
- Correction dans la liste Mme Makki apparait 2 fois et Mme Bakry n'est pas nommée.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
22	0	0

Le procès-verbal avec les corrections de noms est approuvé à l'unanimité.

2- Point sur la rentrée / point sur les effectifs

2025					
2026	MAADI	NEW CAIRO	ZAMALEK	Nombre d'élèves	
PS	24	22	15	61	
MS	50	22	25	97	
GS	68	23	24	115	273 élèves en maternelle
CP	65	24	25	114	
CE1	69	23	23	115	
CE2	87	25	17	129	
CM1	76	20	27	123	
CM2	96	26	24	146	627 élèves en élémentaire
Totaux	535	185	180	900	

900 élèves accueillis. En 2024-2025 884 élèves, étaient accueillis, 260 en maternelle et 624 en élémentaire. L'augmentation d'effectif est plus importante en maternelle qu'en élémentaire.

2025					
2026					
	MAADI	NEW CAIRO	ZAMALEK	Nombre de classes	
PS	1	1	1	3	
MS	2	1	1	4	
GS	3	1	1	5	12
CP	3	1	1	5	
CE1	3	1	1	5	
CE2	4	1	1	6	
CM1	3	1	1	5	
CM2	4	1	1	6	27
Totaux	24	8	8	39	

Capacité totale d'accueil : 970 pour 900 accueillis.

Une de moins qu'à la rentrée 2024-2025 en élémentaire à Maadi. Il reste 70 places libres.

En 2024/2025 il restait 111 places libres.

Nouveaux personnels

- Karine PROME-BROUILLARD, détachée MENJ MS Zamalek
- Rachid AZZOUZ, détaché MENJ CM2 NC
- Flavie LEPREVOST, détachée MENJ CM2 Maadi
- Julie ROUSSEAU, titulaire MENJ CE1 Maadi
- Corinne BOULOS, Anglais NC (vacations)
- Samira ATIA ; Anglais Maadi
- Minerva ADEL, ASEM NC
- Moinaidi ANQUEZ, ASEM Zamalek MS

3 - Point sécurité

Les exercices d'évacuation incendie ont eu lieu sur les trois sites.

Zamalek : 06-10-2025

Maadi : 07-10-2025

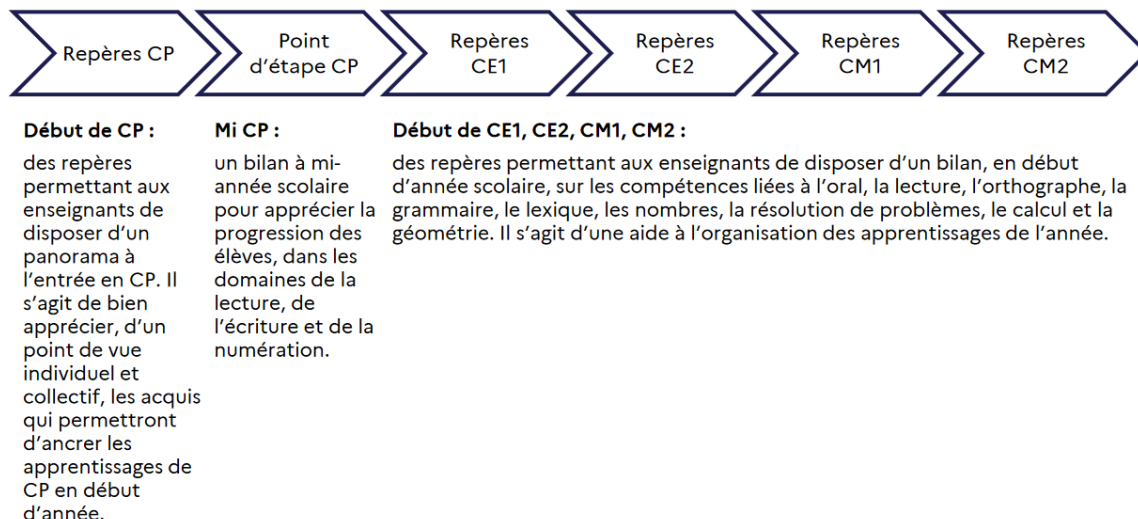
New Cairo : 08-10-2025

Les familles, élèves et enseignants ont tous été prévenus pour ce premier exercice. Les autres exercices d'évacuation incendie pourront se dérouler avec des changements de scénarios pour s'entraîner sur des situations légèrement différentes.

Des informations ont été fournies concernant les risques majeurs. Des exercices intrusion/confinement ont eu lieu ou sont à venir : 12-11-2025 à New Cairo, 13-11-2025 à Zamalek, d'ici la fin de l'année civile à Maadi.

4- Point évaluations repères nationales

Depuis l'année 2024/2025, des évaluations repères sont passées en début d'année par tous les élèves de l'élémentaire.



Ces évaluations portent sur le français et les mathématiques. De nombreux items sont évalués.

Des explications sont données sur la fluence (vitesse de lecture évaluée en nombre de mots par minute), la mémorisation des faits numériques et des procédures évaluées par des opérations mathématiques chronométrées).

Des parents posent la question de la comparaison des résultats entre écoles homologuées du Caire. Les directeurs expliquent que les résultats sont anonymés. L'équipe de circonscription nous fournit les résultats globaux de l'Egypte et ceux de la zone MO qui nous permettent de nous positionner. En général, les établissements des Emirats ont des résultats plus élevés, mais il est important de prendre en compte le contexte (nécessité pour certains établissements de figurer dans des classements, biais de passation des consignes). L'équipe de circonscription ne nous a pas encore fourni ces résultats.

Les parents posent également la question de l'évolution des résultats d'une année sur l'autre. Les résultats de cette année ne sont pas comparables à ceux de l'année précédente car la méthode de traitement et d'analyse de ces résultats a été modifiée. Les évolutions des résultats seront comparables l'année prochaine.

⇒ Point pédagogique à partir des évaluations

Les résultats font l'objet d'analyse en équipe et ont été communiqués aux parents. Ils permettent de mettre en œuvre des actions d'aide et de remédiation pour le cycle, la classe ou de façon plus individuelle.

Nous présentons les résultats de l'établissement par niveau d'enseignement.

CP



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.

LYCÉE FRANÇAIS
DU CAIRE

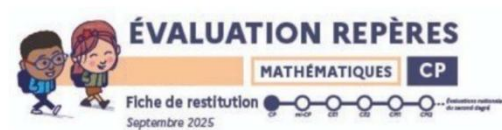
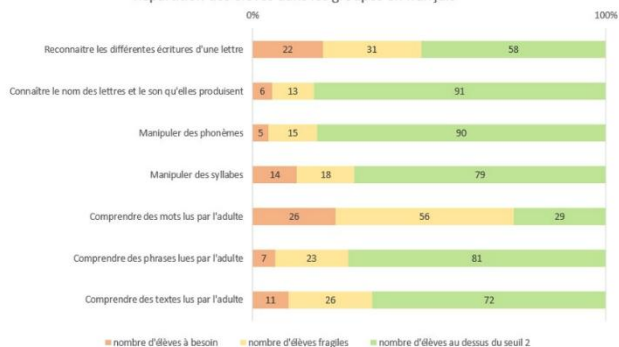
ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



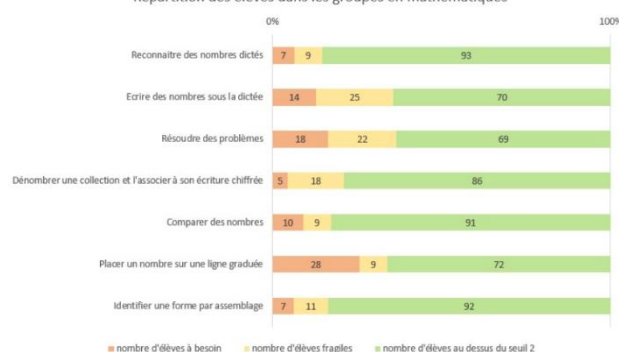
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Répartition des élèves dans les groupes en français



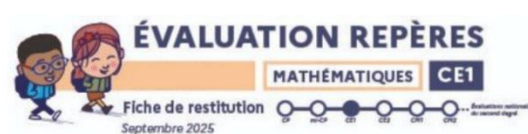
Répartition des élèves dans les groupes en mathématiques



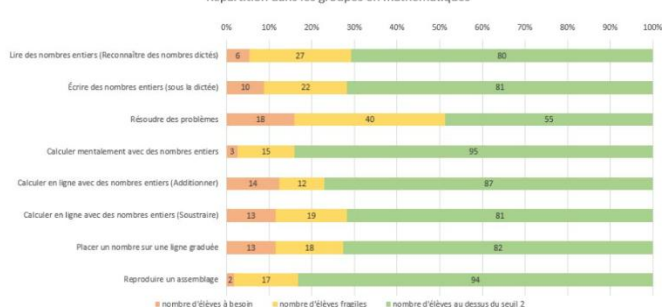
CE1



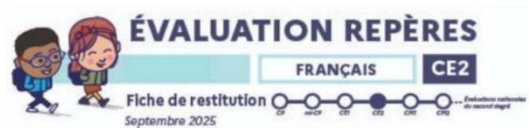
Répartition dans les groupes en français



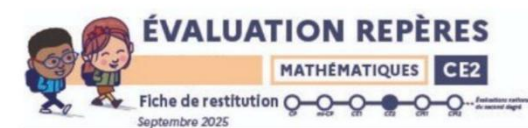
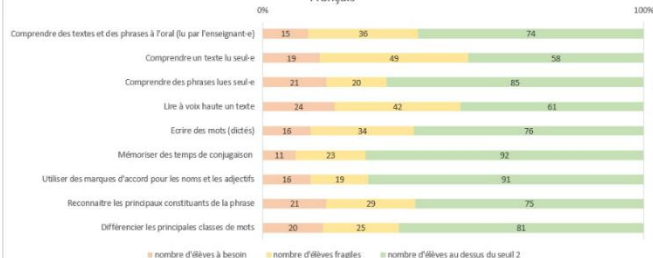
Répartition dans les groupes en mathématiques



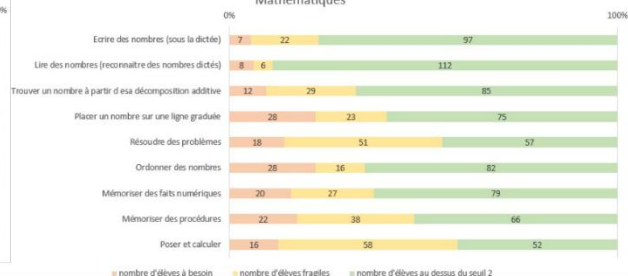
CE2



Répartition des élèves dans les groupes
Français



Répartition des élèves dans les groupes
Mathématiques



CM1



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



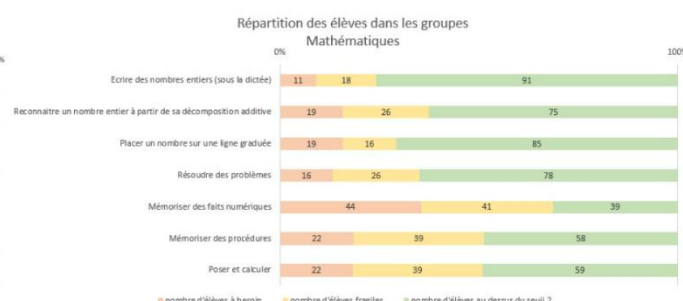
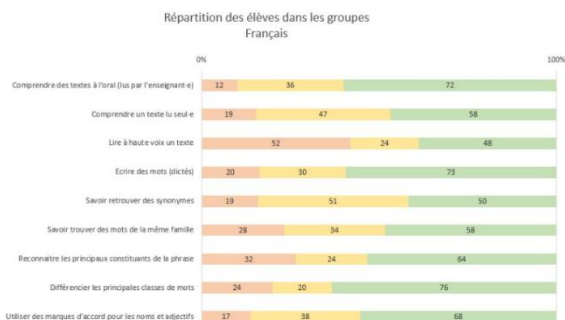
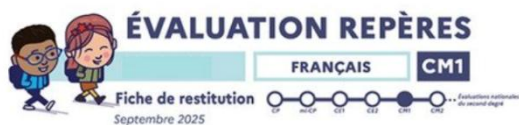
AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.

LYCÉE FRANÇAIS
DU CAIRE

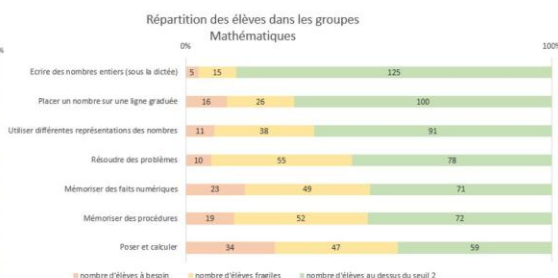
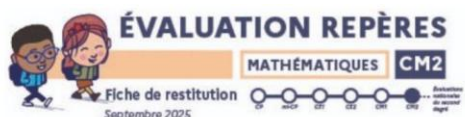
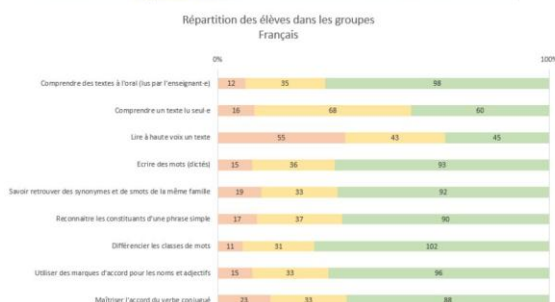
ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



CM2



5- Travaux et améliorations des sites

Point travaux Maadi:

- Rénovation de 12 classes à l'occasion des changements d'enseignants ;
- Installation de 6 nouveaux climatiseurs ;
- Installation de 6 nouveaux écrans TNI (reste à en installer dans les salles de langues et dans une classe de maternelle) ;
- Installation de places de stationnement réservées pour les enseignants rue 12 ;
- Entretien et amélioration des espaces verts ;
- Rénovation d'une salle pour l'innovation pédagogique.

Reste à ouvrir une deuxième porte d'évacuation dans quelques salles de classes l'effectif dépassant 20 élèves.

Un parent d'élève demande s'il est possible de prendre en charge la réfection du trottoir de la rue 14 permettant aux élèves de venir jusqu'à l'école en toute sécurité. La direction répond que cette question sera étudiée et savoir s'il est possible d'obtenir les autorisations d'effectuer ces travaux.

Un autre parent pose la question de la présence de quelques bus rue 12 au moment de la sortie, installant plus encore des difficultés et des risques pour la sortie des familles et des enseignants. La direction répond que cette question sera étudiée.

Point travaux de Zamalek :

- Peinture de la marelle et des tracés de cour
- Peinture des bacs de jardinage
- Réparation de meuble et installation d'un cadenas pour les produits
- Petits travaux électriques
- Alarme et sonnerie
- Clim de la salle au sous-sol réparée

Monsieur FOUCHOU-LAPEYRADE rappelle que tous les travaux liés à la sécurité ont été finalisés : porte d'évacuation vers l'extérieur en continuité de l'escalier d'évacuation et portes supplémentaires dans les salles de PS et MS.

En attente : projet de rénovation d'une terrasse pour en faire un terrain de sport ombragé.

Monsieur FOUCHOU-LAPEYRADE précise que dès l'autorisation des sœurs (qu'il espère avant Noël), il envisage les travaux de cette salle pendant les vacances.

Point travaux de New Cairo :

- 12 bancs et tables poncés et vernis.
- 15 éclairages ont été remplacés dans le couloir et les toilettes.
- 2 détecteurs incendie installés dans la nouvelle salle de motricité.
- 8 supports plastiques pour les noms des salles mises en place sur les portes.
- DAE rebranché et testé.

Une synthèse de la partie 1^{er} degré du projet d'établissement est présentée. Les grands thèmes sont affichés. Des actions seront mises en place en classe selon le choix et les projets des enseignants.

AXE 1 : Politique des langues

Objectifs :

- Travailler en équipe sur la langue française et le plurilinguisme
- Favoriser les projets de prise de parole et d'écriture en français et dans les autres langues enseignées
- Renforcer le lien entre langue et culture
- Renforcer la participation et l'action des parents

AXE 2 : Orientation

Objectifs :

- Échanger avec les parents sur les objectifs et les attentes du LFC

- Stimuler les talents et faire connaître les métiers

AXE 3 : Ouverture extérieure

Objectifs :

- Renforcer l'ouverture vers les autres établissements
- Renforcer l'ouverture vers les parents
- Renforcer l'ouverture vers les cultures

AXE 4 : Vivre ensemble

- Renforcer le sens du collectif et la cohésion
- Renforcer l'inclusion scolaire
- Augmenter la connaissance et le respect de soi et des autres
- Améliorer le climat scolaire

Monsieur le Directeur administratif et financière précise que l'établissement investit dans les activités péri-éducatives en finançant la rémunération des personnels de l'établissement qui animent des activités en français. De plus, il met l'accent sur une nouvelle proposition de cours de français aux adultes que détaille Mme Faustine RIEHL qui en sera l'animatrice.

7- Uniformes

Les parents soulèvent régulièrement la question de l'adoption d'un uniforme. Cette idée fait également partie des actions proposées par certains enseignants lors de la réflexion sur le projet d'établissement.

Le sujet est proposé au débat, il est précisé que la décision ne relève pas du conseil d'école.

Un échange s'engage où, dans le respect de la parole de chacun, les participants peuvent exprimer leur avis favorable ou défavorable à cette possible option.

Arguments à faveur :

- Attribut qui permet d'identifier les élèves en dehors de l'école.
- Favorise le sentiment d'appartenance des élèves au Lycée Français du Caire.
- Permet une diminution des actes de maltraitance et de harcèlement.
- Aspect pratique.

Argument contre :

- Le fait de ne pas avoir d'uniforme singularise le Lycée français.
- Respect de l'histoire française.
- Coût des uniformes.
- Respect de nos valeurs.

Remarques :

- Importance du choix de la tenue (type/qualité/prix;)



- Les élèves réclament des tenues les identifiants lors des rencontre inter-établissement.
- Expérimentation en France dont nous n'avons pas les résultats.
- La décision de l'adoption d'un uniforme ne concerne pas forcément l'intégralité des niveaux de l'établissement.

Un groupe de travail autour de ce sujet sera mis en place sous la direction du DAF. Il est envisagé qu'une première réunion se tienne en décembre et d'autres en janvier pour qu'une proposition puisse être élaborée.

8- Questions diverses

Aucune question diverse n'avait été transmise ni de la part des parents ni de la part des enseignants, cependant une enseignante questionne la direction sur la mise en place d'un outil de gradation qui permettrait de sanctionner les élèves responsables d'une mise en danger de leur personne ou de leurs camarades. Peut-on envisager d'évincer quelques jours ce profil d'élèves. Il est répondu qu'il allait être nécessaire de consulter les textes réglementaires.

La séance se termine à 17h30

Les directeurs remercient les membres présents pour leur participation.

M. Jean-Christophe MAIGNAN

Mme Estelle BOUSQUET

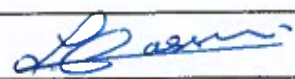
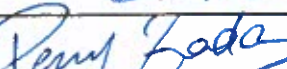

Directeur primaire et président du conseil
J.C Maignan.



Directrice primaire et secrétaire de séance

Lu et validé Par Mme Flavie LEPREVOST EMFE et secrétaire de séance adjointe

CONSEIL D'ECOLE n°1
Lycée Français du Caire
Mercredi 12 novembre 2025 à 15h
Salle de réunion - Mearag

Membres de l'administration	NOM-Prénom (Titulaires)	NOM-Prénom (Suppléants)	Emargement
Président : Directeur primaire n°1 ou 2	MAIGNAN Jean- Christophe	BOUSQUET Estelle	
Enseignants 15 sièges (1/niveau)			
1	Laurence CASSERINI	PS	
2	Clémentine ASSAF	MS	
3	Laetitia BURLET	GS	
4	Chrystel DUPUIS	CP	
5	Eloi TOURY	CE1	
6	Ahmed ELWAKAD	CE2	
7	Aurélie HASSAN	CM1	
8	Rachid AZZOUG	CM2	
9	Babette ELFAR	Arabe	
10	Anne EL MALT	Anglais	
11	Faustine RIEHL	FLE	
12	Perihan ZADA	Anglais	
13	Flavie LEPREVOST	CM2	
14	Bassima SAMY	FLE	
15	Marwa CABLEY	Arabe	
Représentants de parents d'élèves 15 sièges			
1	GUINDI Christine		
2	TRIBECHÉ Louiza		
3	ANANIAN Marise		
4	BAKRY Mariam	AFCE	

5	FOURRIE Grégoire		
6	LETELLEC Myriam	AFPEC	LE TALLEC Myriam 2015
7	GAMALELDIN Nour		
8	GAMALELDIN Hadayat		
9	BERZI Céline		
10	GADO Aya	ARFE	Aya Gado
11	HADDAD Jessica	ARFE	JESSICA HADDAD
12	FAHMY Reem		
13	ROULIN Lyne	ARFE	LYNE ROULIN
14	ELTOHAMY Norhane		
15	EL SALAHI Farah		Salahi
Membres siégeant à titre consultatif			
Chef d'établissement	OLICHON Yves		Excusé
DAF	FOUCHOU-LAPEYRADE Eric		
IEN	BATTESTI Patrick		Excusé